



DATE DE PUBLICATION : 18 FEVRIER 2026

Le Directeur régional

Délégation de signature donnée par le directeur régional de Provence Alpes Côte d'Azur à la cheffe du département des activités économiques régionales

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France, le 23 août 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Madame Lise HECART**, cheffe du département des activités économiques régionales à la succursale de Marseille, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie la concernant, soit le département des activités économiques régionales.

Fait à Marseille, le 5 février 2026

Denis LAURETOU